

Communiqué de presse : Annulation des OSCARS 2020 de la FFMI

Depuis sa création, la FFMI s'efforce et contribue activement par ses diverses actions à maintenir à un niveau d'excellence le niveau de sécurité des personnes et des biens. Les OSCARS, que nous organisons annuellement, depuis plus de 25 ans, visent à valoriser une(des) démarche(s) particulièrement aboutie(s) en termes d'innovation, de prévention, de management du risque au sens global.

Force est de constater que cette année 2020 a durement impacté notre quotidien et nos manières de faire. Aussi et dans le contexte sanitaire actuel et son imprévisible évolution, nous avons dû nous résoudre, à contre-cœur, à annuler l'édition 2020 des OSCARS.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des participants qui ont déposé un dossier de candidature au titre de l'édition 2020 et pour l'intérêt qu'ils ont montré pour nos OSCARS de la Sécurité Incendie. Leurs candidatures seront, s'ils le souhaitent, maintenues pour l'édition 2021.

Nous invitons également, dès à présent, les entreprises, qui seraient intéressées, à remplir un dossier de candidature pour l'année prochaine.

Nous pouvons donc d'ores et déjà vous rassurer quant à l'avenir des OSCARS FFMI : cet événement aura bien lieu en 2021.

Rendez-vous l'année prochaine pour une édition qui réservera de nombreuses surprises !

A propos de la FFMI

La FFMI est l'organisation professionnelle représentative des métiers de la sécurité incendie. Composée de 12 groupements, elle rassemble plus de 250 entreprises adhérentes, qui emploient 25000 salariés en France et réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 3 milliards d'€.

Contact Presse

Communication@ffmi.asso.fr